

Projet GNL-Québec

Mémoire déposé auprès du BAPE à l'occasion des audiences publiques du 26 octobre 2020.

Voici les différentes raisons qui, à mon sens, doivent conduire à l'abandon définitif de ce projet. Elles sont de trois ordres qui touchent à l'évolution néfaste du climat, à la construction du gazoduc et enfin à la construction d'une usine de liquéfaction et d'un port méthanier sur le Saguenay. Je terminerai par quelques remarques sur l'utilisation des finances publiques dans ce type de projet.

Malgré ce que dit le gouvernement québécois, le projet qui fait l'objet de ces auditions ne peut pas être séparé de ses composantes de production du gaz et de son transport. Une usine de liquéfaction et un port méthanier n'ont de raison d'être que s'ils reçoivent le gaz de manière continue. La production de gaz a sa source en Alberta et sera obtenue par fracturation hydraulique. Ce gaz sera ensuite transporté par gazoduc jusqu'au Saguenay pour y être liquéfié. A ce jour aucune production n'a commencé puisqu'il faut d'abord s'assurer de son transport jusqu'à un lieu où il pourra être liquéfié puis chargé sur un bateau. Il faut donc considérer l'ensemble du projet. Les deux entreprises, GNL-Québec et Gazoduc sont liées (voir *Le Devoir* du 14 août 2020) et les deux projets vont de pair, même si le second (Gazoduc) doit faire l'objet de discussion au niveau fédéral.

1) La production de méthane.

Le raisonnement de GNL-Québec inc. fait valoir que le méthane liquéfié remplacera le charbon dans les pays qui l'achèteront. Rien à l'heure actuelle ne justifie cette vision. De plus l'argument est particulièrement mensonger, puisqu'il produira des gaz à effet de serre (GES) quel que soit le lieu où il sera utilisé. Les scientifiques consultés estiment que l'extraction du méthane et sa liquéfaction produiraient plus de 7 millions de tonnes de GES par an, sans compter les fuites qui ne manqueront pas de se produire lors de son acheminement par gazoduc. Plus de 150 scientifiques, dans une lettre publiée dans *Le Devoir* du 3 juin 2019, ont recommandé l'abandon pur et simple de ce projet. Ils ont calculé qu'il fallait ajouter au moins 30 millions de tonnes de GES aux 7 attendues !

Si le Québec veut respecter son objectif de réduction des GES de 37,5 pour cent en 2030, il devra sérieusement restreindre l'utilisation des énergies fossiles. Ce n'est donc pas en allant rechercher de nouvelles productions de méthane qu'il y parviendra. Il a avoué en 2019 qu'il ne parviendrait pas à l'objectif de diminution de 20 % en 2020. D'après les dernières données connues cette diminution n'était que 8,7 % en 2019. De plus, il faudrait non pas 37,5 % mais 50 % de réduction des GES en 2030 pour avoir une chance de ne pas dépasser 1,5 °C d'augmentation de la température sur notre planète. Écoutons les scientifiques et pour cela arrêtons toute nouvelle extraction de pétrole ou de gaz dès maintenant.

Il faut donc rejeter le projet GNL-Québec.

2) Le gazoduc

L'acheminement du méthane demandera la construction d'un gazoduc de 780 km de long. Ce gazoduc va engendrer des transformations importantes dans des écosystèmes fragiles et engendrer de nombreuses perturbations pour la faune et la flore des territoires traversés. Il s'agit d'une menace sérieuse pour la biodiversité. Plusieurs espèces fauniques sont déjà en diminution et tout nouveau changement dans des habitats perturbés et dégradés augmentera leurs difficultés. Il faut aussi penser que certains territoires n'ont pas été cédés par les populations autochtones qui y vivent, d'où de probables conflits (tel celui récent du pipeline Trans Mountain).

De tels travaux vont aussi augmenter la production de GES.

Enfin des fuites se produiront qui, inévitablement compte tenu des expériences passées dans le monde, mettront en péril les territoires traversés et pollueront leurs eaux.

Il faut donc rejeter le projet Gazoduq qui va de pair avec celui de GNL-Québec.

3) L'usine de liquéfaction et le port méthanier

Le cœur de ces auditions est le projet proprement dit Énergie Saguenay. Ce que j'ai présenté plus haut montre que ces constructions vont à l'encontre des objectifs du Québec en matière de réduction des GES. Il faut donc y renoncer définitivement. Mais un aspect n'a pas encore été discuté, celui des perturbations de cet écosystème si particulier du fjord Saguenay. En plus de ses qualités touristiques, le Saguenay abrite une faune précieuse et très particulière, les bélugas. La population de ces cétacés qui vivent à demeure dans l'écosystème Saint-Laurent/Saguenay est déjà fortement impactée et en diminution depuis plusieurs années. Il faut craindre que le passage de nombreux méthaniers (6 à 8 par semaine) mette en péril la survie des bélugas qui trouvent encore dans le Saguenay un refuge acoustique et une nourriture abondante produite par l'intersection des eaux douces et marines à l'embouchure du Saguenay dans le Saint-Laurent. Une pollution qui pourrait se produire en cas d'accident mettrait fin à tout cet écosystème.

Il faut donc rejeter tout projet de construction d'usine de liquéfaction et de port méthanier dans le Saguenay

Conclusion

L'aspect économique semble avoir été retenu par le gouvernement québécois qui y verrait une façon de relancer ses investissements à long terme. Je me permets de m'inscrire en faux à cette perspective, même si je ne suis pas un économiste. Après la construction du complexe méthanier, seuls quelques emplois dans l'usine et la maintenance du port seront nécessaires. C'est un leurre de croire que cela va faire vivre celles et ceux qui habitent la région. L'attrait touristique d'une usine de liquéfaction du méthane n'est pas franchement évident et, sans bélugas, qui sera encore intéressé à se promener dans une zone industrielle. Pensons à l'est de Montréal qui n'était pas vraiment attirant avec ses installations pétrolières.

Alors que nous avons besoin, surtout en cette période si particulière de la pandémie de coronavirus, d'emplois locaux correctement rémunérés. Pourquoi ne pas investir massivement dans :

- notre système de santé (emplois locaux) ;
- l'isolation de nos immeubles et de nos maisons, avec un soutien financier à celles et ceux pour qui c'est trop cher (emplois locaux). Mais aussi à des fabricants de fenêtres et de portes à triple vitrage ici au Québec (emplois locaux) ;
- une agriculture biologique de proximité (le passage d'une agriculture industrielle à une agriculture respectueuse des sols et de l'environnement est difficile) (emplois locaux)
- une transformation des édifices à bureaux, aujourd'hui vides, en lieux de vie mixtes avec appartements, lieux réservés au télétravail et crèches ou garderies (emplois locaux).

Cette liste n'est pas exhaustive.

N'investissons plus dans les énergies fossiles mais dans les métiers d'avenir qui augmenteront notre qualité de vie.

Aujourd'hui la seule énergie fossile utile est celle qui n'est pas extraite du sous-sol.

Les crises provoquées par les changements climatiques seront bien pires que celle due à la COVID-19.

Le 20 octobre 2020